

Délibération 07-2025

N° SIRET : 21140193000014
Etablissement : COURTONNE LA MEURDRAC
Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE FINANCIER UNIQUE
Année 2024
Page n° 1

Département : CALVADOS
Poste Comptable: SCG DE LISIEUX
Date d'édition : 04/04/2025

ODYSSEE Informatique - ICARE 1.67B

Accusé de réception en préfecture
014-211401930-20250404-DEL07-2025-BF
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 04/04/2025 à 20 heures

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre	=0
Pour	=11
Abstentions	=0
Date de convocation :	20/03/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Eric Boisnard délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Eric Boisnard, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		293 161,43	88 488,18		88 488,18	293 161,43
Opérations de l'exercice	589 838,95	837 744,02	916 844,42	871 262,00	1 506 683,37	1 709 006,02
TOTAUX	589 838,95	1 130 905,45	1 005 332,60	871 262,00	1 595 171,55	2 002 167,45
Résultats de clôture		541 066,50	134 070,60			406 995,90
Restes à réaliser			320 900,00	314 666,00	320 900,00	314 666,00
TOTAUX CUMULES	589 838,95	1 130 905,45	1 326 232,60	1 185 928,00	1 916 071,55	2 316 833,45
RESULTATS DEFINITIFS		541 066,50	140 304,60			400 761,90

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Braem Hubert, Ernault Jean-Charles, Gatinet Thierry, Leborgne Yannick, Lecreux Dorothée, Leroy Nathalie, Maillet Nadine, Matagne Fanny, Sanson Didier, Sirot Claire, Thebault Nadine

Cachet :



Pour expédition conforme,

Maire,